

lorsque le besoin s'en ferait sentir. J'ai ajouté que nous ne devons pas permettre que cette question vitale du gouvernement autonome soit réglée pour nous par un gouvernement qui n'est pas le nôtre, qui ne nous est pas comptable et dont nous ne sommes pas responsables. Peut-il se trouver un seul véritable Canadien, ayant foi en l'autonomie politique et croyant que le Canada est une nation libre, capable de nier l'existence de ce droit ou de se dérober à l'accomplissement de son devoir? J'approuve encore aujourd'hui tout ce que j'ai dit en cette occasion. Je suis content que, dans cette grande crise qui assaille le peuple canadien, le Gouvernement ait adopté et suivi les principes sur lesquels est fondé le bill que j'ai eu l'honneur de présenter ici.

On se rappelle qu'au cours des observations que j'ai faites pour appuyer ce bill j'ai établi une distinction bien marquée entre le droit à la neutralité et une politique de neutralité. J'ai nettement affirmé que le Canada doit arrêter sa politique dans chaque circonstance, selon que s'impose une telle décision. J'ai assez confiance au Canada pour croire qu'il ne manquera pas à son devoir tel qu'il l'entend.

Dans le même discours, je me suis efforcé d'exposer certains principes fondamentaux. J'ai exprimé l'opinion que tout chef d'un pays avait la suprême responsabilité de protéger son peuple contre les conséquences désastreuses de la guerre aussi longtemps qu'une telle ligne de conduite est possible. J'ai dit aussi que le maintien de la paix est pour lui un devoir sacré à moins qu'un principe plus grand que celui de la paix elle-même ne soit en jeu. Je suis d'avis que c'est dans cette situation que nous nous trouvons maintenant, et nous devons y faire face. J'ai confiance que nous le ferons avec courage et de grand cœur.

Quel est donc ce principe qui maintenant doit l'emporter sur la paix elle-même? Je ne veux blesser personne au cours des observations que je vais faire, mais le principe en jeu n'est pas le statut de Dantzig ou l'indépendance de la Pologne. Si la question que nous devons étudier au cours de la présente session ne se rapportait qu'à l'entité politique de Dantzig ou de la Pologne je n'hésiterais pas du tout à voter contre la participation du Canada à une guerre dans ce seul but. Il n'est pas nécessaire que j'énumère les raisons qui motivent cette affirmation de ma part. Non, monsieur l'Orateur; la menace de la modification du statut de Dantzig et de l'indépendance de la Pologne ne constitue pas en elle-même le principe en jeu pour ce qui est du Canada. Le principe est bien plus grand et d'une impor-

tance plus vitale encore, car c'est la liberté et l'indépendance de tous les habitants du monde qui est menacée. Il y a plus encore, deux des plus grandes démocraties de l'univers, l'Angleterre et la France, toutes deux se portant à la défense de l'indépendance, de la liberté individuelle et des droits sacrés de la personnalité humaine, sont maintenant engagées dans une lutte à mort contre une nation puissante qui a le malheur d'être dirigée par des hommes qui semblent n'avoir aucun respect pour tous ces principes sacrés, C'est l'existence de la liberté même de l'Angleterre et de la France qui est en jeu. Le Canada ne peut pas rester à l'écart de cette lutte à mort et dire que la chose ne l'intéresse pas.

Au cours de la dernière session j'ai déclaré que je n'approuverais pas la participation à une guerre motivée exclusivement par des questions de prestige national ou d'avantages économiques, ou qui serait déclarée uniquement dans le but de faire la leçon aux Etats totalitaires. Cependant, j'ai également dit que nous du Canada serions grandement intéressés à tout conflit où la vie et la liberté de la Grande-Bretagne seraient en cause. J'ai soutenu que le Canada volerait au secours de la Grande-Bretagne sans hésiter si son existence était en danger. A mon avis l'existence de la Grande-Bretagne est en cause dans la grande lutte engagée. Cette question intéresse vitalemment le Canada et les Canadiens, et notre pays ira au secours de la Grande-Bretagne.

Bien que je sois convaincu que la Grande-Bretagne et la France finiront par triompher de leurs ennemis, à mon avis, aucune nation libre sur cette terre ne devrait courir le risque de laisser anéantir ces deux grandes nations. Le Canada ne peut certainement pas courir ce danger, lié comme il l'est envers la Grande-Bretagne par une affection profonde et, plus encore, par cette communauté de vues relativement aux droits sacrés de la personne humaine. En effet, je suis fermement convaincu qu'avant longtemps, notre grand voisin du sud, les Etats-Unis d'Amérique, se rangera à nos côtés dans ce conflit. Qu'un grand désastre menace l'existence de la Grande-Bretagne et de la France et les Etats-Unis prendront part au conflit.

La présente guerre, monsieur l'Orateur, ne saurait être de courte durée. Plusieurs sont d'avis qu'elle ne sera pas remportée par les armées sur les champs de bataille, bien qu'elles devront être nombreuses, ni à la suite de bombardements aériens, avec toutes les horreurs qu'ils occasionnent, mais qu'elle sera gagnée par le groupe de nations qui pourra le plus longtemps compter sur un approvisionnement adéquat de vivres et de muni-